

2014/6170 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION
MAISON DE L'EUROPE ET DES EUROPEENS LYON
RHONE-ALPES - ANNEE 2014 (DIRECTION DES
RELATIONS INTERNATIONALES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 décembre 2013 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« L'Association Maison de l'Europe et des Européens de Lyon Rhône-Alpes, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 a été créée en 2011 et son siège social est situé depuis le 29 avril 2013 au 242 rue Dugesclin dans le 3^e arrondissement de Lyon. Cette association a pour vocation d'informer le plus largement possible les citoyens sur les objectifs, le fonctionnement et les activités des institutions européennes. L'Association contribue également à diffuser les valeurs européennes inscrites dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne adoptée en décembre 2000 et qui se compose de 6 grands fondements : Dignité, Liberté, Egalité, Solidarité, Citoyenneté, Justice.

En 2013, la Maison de l'Europe et des Européens -qui bénéficie du label Europe Direct attribué par la Commission européenne et à ce titre d'un centre d'information ouvert quotidiennement au public- a réalisé un programme d'activité articulé autour de plusieurs domaines d'actions :

- L'organisation de 53 conférences à Lyon et sur la Région Rhône-Alpes sur des thématiques telles que : « la transition énergétique : un grand défi européen », « Europol, la coopération policière dans l'UE », « la crise du Mali et l'intervention de l'UE », « l'emploi des jeunes : quelles propositions de l'Europe », « Diderot et l'Europe » « échanges franco-allemands : 50 ans du traité de l'Elysée » etc.

- La tenue de 24 stands d'information à l'occasion d'événements tels que les Fêtes consulaires, le forum des associations, les journées du patrimoine, etc.

- La mise en place de 56 interventions et sessions d'information dans des lycées, collèges et écoles de l'académie de Lyon. L'Association propose notamment des simulations de sessions parlementaires très appréciées par le public scolaire et par les enseignants.

- La participation à l'accueil de l'Université d'Automne de la Fédération des Maisons de l'Europe qui a rassemblé à Lyon du 5 au 7 octobre 2012, les représentants des 35 Maisons de l'Europe de France ainsi que des acteurs de la scène européenne pour deux journées d'information, d'échanges et de débats sur l'avenir de l'Union européenne.

Tout au long de l'année, la Maison de l'Europe diffuse également de l'information sur les questions européennes à travers différents supports de communication : réseaux sociaux, sites internet de l'association, chroniques sur radios locales.

En 2014, l'Association propose de poursuivre son programme d'actions axé sur le développement du civisme européen en travaillant particulièrement sur deux sujets d'actualité :

- la présentation du Parlement européen : sa composition, sa vocation et son fonctionnement en mettant en place notamment une tournée du Bus Pour l'Europe (Bus à impériale) avec plusieurs étapes à Lyon et dans plusieurs communes de la région ainsi qu'une grande Fête de l'Europe le 9 mai 2014 sur une place de Lyon ;

- l'organisation de conférences et des interventions autour de l'Année européenne de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

En 2014, la Maison de l'Europe et des Européens souhaite également mettre en place une action d'information et de sensibilisation élargie (fonds européens, objectifs de cohésion économique et sociale...) en direction des citoyens, des entreprises, des administrations, des élus locaux et des comités de jumelage. Les nouveaux locaux du 3^e arrondissement permettront en effet d'accueillir des groupes de 30 personnes dans une salle spécifiquement aménagée pour cette activité.

Les activités de l'Association Maison de l'Europe et des Européens Lyon Rhône-Alpes présentent un véritable intérêt local pour notre ville dans la mesure où elles visent à sensibiliser les Lyonnais sur les enjeux de l'Union européenne et sur l'impact des directives européennes dans leur vie quotidienne. En outre, elles sont en majeure partie exercées sur le territoire lyonnais par une association dont le siège social est à Lyon.

La Ville de Lyon propose de réaffirmer en 2014 son soutien à l'Association Maison de l'Europe et des Européens Lyon Rhône-Alpes en allouant une subvention de 30 000 € pour la mise en œuvre de son programme d'action qui contribue à sensibiliser les citoyens lyonnais aux opportunités offertes par l'Union européenne. »

Vu les articles L.1611-4 et L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis émis par le Conseil du 3^e arrondissement ;

Ouï l'avis de sa Commission Economie Locale - Relations Internationales - Universités ;

DELIBERE

1. Une subvention de 30 000 € est allouée à l'Association Maison de l'Europe et des Européens Lyon Rhône-Alpes, sise 242 rue Dugesclin à Lyon 3^e, sur un budget prévisionnel de 185 000 €.

2. La convention cadre susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association Maison de l'Europe et des Européens Lyon Rhône-Alpes est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. Les dépenses en résultant seront prélevées sur les crédits inscrits au budget de l'exercice 2014 de la Direction des Relations Internationales, programme LOCAUXRI, opération ACTEURS, ligne de crédit 56164, nature 6574, fonction 048, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

J. M. DACLIN